



Université Alassane Ouattara de Bouaké

UFR CMS. Département d'Histoire



Année : 2013-2014

Niveau licence 1

EXPOSE SUR :

Méthodes de collecte et de
traitement des sources
orales

Présenté par

Groupe 4 sous-groupe 5

- Kouamé Yao Lucien
- Kouassi Kra marie Colombe
- Kouassi Yao Cyrus
- Kouamé Ives Roland

Enseignant

Dr KRA

SOMMAIRE

Introduction

I- LES DEMARCHES DU CHERCHEUR

- 1- La connaissance du terrain
- 2- L'attitude du chercheur

II- MODES D'ENQUETE

- 1- Mode d'enquête
- 2- Le mode de collecte

III- TRAITEMENT DES DONNES

- 1- Transcription, traitement et classement des informations enregistrées
- 2- Analyse

Conclusion

Introduction

Longtemps l'écriture de l'histoire des peuples et civilisation s'est basée sur des méthodes et des sources diverses. Au nombre de ces sources nous pouvons énumérer les sources écrites et les sources non-écrite ou encor appelées des sources muettes, mais les sources orales ont longtemps été reléguée à un rang insignifiant du fait d'une difficulté à établir leurs authenticités. Mais l'écriture de l'histoire de l'Afrique qui est une société à prédominance orale conduit les historiens à revoir l'importance des sources orales d'où de nouvelles méthodes de traitement des informations tirées de l'oralité. C'est dans cette veine que s'inscrit le thème de notre étude qui se formule comme suit : *Méthodes de collecte et de traitement des sources orales*. Dans notre élan de compréhension de ce sujet, une question nous est posée. Quelles sont les techniques d'obtention et de traitement des informations tirées de l'oralité ?

La réponse à cette question nous conduit sur un développement à trois volets.

D'abord nous montrerons la démarche que suit le chercheur pour collecter les informations, ensuite les méthodes de collecte et enfin les techniques de traitement des données collectées des sources orales.

I- LES DEMARCHES DU CHERCHEUR

1- La connaissance du terrain

La connaissance du terrain pour le chercheur est l'une des exigences nécessaires pour son travail. Le terrain constitue un maillon incontournable dans la recherche même la plus théorique qui soit. En effet, le terrain constitue le point de départ et le point de chute de toute recherche. Il est le champ d'application d'expérimentation et d'initiation de la recherche. Même les spéculations les plus théoriques ont toujours une retombée sur le terrain qui prend des formes différentes.

Pour effectuer les recherches, le choix du terrain doit être fait de telle manière qu'il permet de tester la pertinence d'une idée, d'une hypothèse ou d'une théorie.

Le terrain constitue le second pôle de la connaissance scientifique dans la mesure où une idée n'acquière le qualificatif de scientifique que lorsqu'elle est vérifiée par le terrain, conforme aux données réelles.

2- L'attitude du chercheur

L'attitude de l'historien doit être la même aussi bien face aux sources orales qu'écrites. Le discours de l'informateur peut varier selon l'attitude de l'enquêteur. Parfois, l'absence de liberté d'expression fait que l'informateur n'est pas agilité à partager ses opinions avec l'enquêteur. Le chercheur est donc contraint à s'adapter au milieu, à l'environnement et au temps. Il attendra le moment opportun ; cela quand par exemple il se sentira hors de danger soit par la distance qui le sépare de son pays (c'est le cas des réfugiés ou exilés), soit par le temps écoulé entre le moment de l'entretien et celui de l'incident. Ainsi le chercheur doit s'adapter à son milieu de recherche. C'est dans ce contexte qu'un proverbe N'gbandi affirme en ces termes : « Quand on va sur le soleil, il faut se comporter comme des habitants du soleil et quand on va sur la lune, il faut se comporter comme un habitant de la lune ».

II- METHODES D'ENQUETE

1- Mode d'enquête

Durant la recherche le scientifique analysera les méthodes utilisées pour la collecte des informations tirées des traditions orales. Ainsi, il s'efforcera en particulier de dégager les avantages et les inconvénients de chaque méthode en tenant compte des conditions préalables dans un nombre déterminé de zones prioritaire de recherche.

L'enquête qu'elle soit qualitative (entretien, histoire de vie) ou quantitative (questionnaire), part des renseignements fournis par un sujet. Des biais sont donc possible car les personnes peuvent exagérer, dissimuler consciemment ou non, se méprendre ou prendre au hasard.

L'enquête des sources orales peut prend des formes différentes. Choisir son approche fait partie des de la stratégie de recherche. On oppose généralement l'approche qualitative avec un nombre limité de cas, conduite par entretiens approfondis, à l'approche quantitative avec étude statistique à partir d'un questionnaire standardisé, c'est-à-dire fortement structuré. Le tableau ci-dessous nous éclaire plus sur la nuance entre ces deux méthodes.

Etude qualitative	Etude quantitative
Approche intensive Structuration minimum Entretien ouvert sur un thème Pas ou peu de questions préparées Libre expression du répondant Nombre réduit d'enquêtés	Approche extensive Structuration maximum Questionnaire standardisé Questions préparées Questions imposées au répondant Grand nombre d'enquêtés

Entre ces deux extrêmes, toutes les formes intermédiaires de questionnement sont disponibles.

En ce qui concerne le mode d'approche, nous nous proposons d'explicitier un certain nombre. D'abord l'approche extensive puis l'approche intensive.

a- L'approche extensive.

L'enquête extensive est un système de recherche conduisant le chercheur à répertorier les informations orales en ayant e recherche une vaste zone donnée.

Cela peut se faire village par village, quartier après quartier ou lignage après lignage etc....

Il est important de notifier que ce mode d'enquête n'est nécessairement pas porté sur un informateur privilégié. Cependant, elle exige un grand nombre d'enquêteurs travaillant tous sous la coupole d'un chercheur qualifié qui doit en premier établir et assurer les contacts avec les informateurs.

b- L'approche intensive

Ce type d'enquête est mené au près des personnes qui sont les informateurs qualifiés, traditionalistes ou non. Ces genres de personne sont des dépositaires de la connaissance historique de la localité sur laquelle porte la recherche. L'informateur dans ce cas peut aussi être une personne possédant la connaissance par voix de transmission même si n'ayant pas été un témoin oculaire des faits. C'est le cas des griots dans les sociétés mandingues. Aussi ce mode réduit le nombre d'informateur.

2- Le mode de collecte

Idéalement, les entretiens sont enregistrés puis retranscrits. Il est important de savoir que l'enregistrement n'empêche pas la prise de notes complémentaires (pour les impressions, les observations et les commentaires) qui pourra faciliter ensuite le travail d'analyse. Ces notes doivent décrire nécessairement le contexte (lieu, moment, conditions) dans lequel s'effectue l'entretien.

L'enquêteur doit adopter une position d'écoute attentive d'ouverture en essayant de ne pas influencer l'interview par des regards, gestes et attitudes.

A cela peut s'ajouter l'établissement d'un questionnaire. Mais dans un certain nombre de cas, il est préférable de faire recours à un guide d'entretien qui peut servir d'interprète. Cependant, ce guide ne doit en aucun cas s'éloigner du thème de recherche. C'est-à-dire, il doit épouser l'idéologie sociale de l'informateur afin d'en tirer un grand nombre d'information. Pour permettre à l'informateur de se sentir à l'aise dans l'entretien, l'enquêteur peut par exemple commencer par lui proposer de raconter librement l'histoire de sa localité. Ceci dans la majeure partie des cas conduit l'informateur à livrer un grand nombre de détail sur le sujet.

Il est important d'enregistrer les informations tirées des sources orales de façon brute et dans toute leur intégralité y compris les éléments mythologiques.

III- TRAITEMENT DES DONNEES

1- Transcription, traitement et classement des informations enregistrées

Les outils à la disposition du chercheur sont :

- l'écriture, notation et transcription, qui transforme enquête, entretien, impression en documents qui objective, permet la mise à distance, le recule, la mise à plat.
- La lecture critique, qui rapporte les documents à leur contexte, qui repèrent et décryptent des allusions, les malentendus, les contradictions, les références croisées.
- Le classement, il met en fiche des éléments de documents disparates, fait apparaître des relations invisibles aux enquêtes extérieures à l'interaction.

L'écriture, d'abord va transformer les entretiens en texte puis la lecture critique s'applique à ces textes ; le classement enfin, efficace tout au long de l'enquête va transformer ces premiers textes (journal, transcriptions d'entretiens) en matériaux à décortiquer, à désosser, à désarticuler. Ce n'est qu'après que le chercheur pourra s'atteler à la rédaction finale.

➤ La rédaction finale

Ce travail se fera en trois étapes : classer le matériel et en faire un inventaire, transcrire les entretiens puis chercher à mettre en relation les données et leur contexte.

En effet, il faut d'abord établir une liste d'entretien car le matériel est inégalement utilisable. Il importe donc de hiérarchiser les entretiens en fonction de leurs intérêts pour l'enquête. Ce classement doit être fait en fonction des souvenirs personnels et en se posant toujours la question du : pour quoi faire ?

Inutile de foncer tête baissée dans une retranscription « tout azimute », « tête baissée ». Dès cette étape, il peut être utile de préparer une fiche signalétique/ fiche résumée de chaque entretien comprenant obligatoirement : le prénom/ surnom de l'enquêté, la durée de l'entretien, le lieu de l'entretien, les grandes lignes du contexte.

Ensuite retranscrire et commencer le travail d'analyse au moment de la retranscription. Mis à part les entretiens informatifs ou exploratoires (dont le seul but est souvent d'obtenir des informations sur le thème de la recherche) où on peut seulement prendre des notes partielles. Il est conseillé de retranscrire intégralement les entretiens approfondis (en repérant les hésitations, blancs, silences...)

Enfin lire en entier l'entretien approfondi retranscrit.

2- l'analyse

L'étape analytique consiste en premier lieu à la restitution du contexte.

Le contexte n'apparaît pas dans l'entretien retranscrit sous forme de texte. Il faut le restituer, il faut également établir les détails des caractéristiques de la personne à partir des données (ce détail aura plus ou moins d'importance selon les enquêtes).

En second lieu, la description et l'analyse des relations de l'enquête. Ce volet permet la première prise de contact jusqu'à la fin de l'entretien d'écrire les grandes interactions enquêteur/ enquêté, décrire le comportement de l'enquêté, sa façon de parler, ses gestes, la dynamique générale de l'entretien.

Ensuite l'interprétation des données. Cette étape se présente délicate en ce sens qu'il ne faut pas chercher à théoriser ou à généraliser « à tout prix ». Le terrain ne doit pas disparaître sous concept, à l'inverse les concepts doivent éclairer le terrain. Mais recouper les informations, c'est-à-dire mettre en rapport les positions objectives et les points de vue subjectifs (distinguer les faits objectifs et les jugements sur les faits). Il faut aussi faire attention aux silences, non-dits et au ton. Repérer les malentendus et essayer de les élucider (en partant du principe que rien n'est jamais dû au hasard mais à une raison).

Enfin, comparer les matériaux entre eux pour faire émerger une problématique. Le but est de confronter les différents documents et de reclasser selon un ordre un ordre logique en dépassant les cas particuliers et en privilégiant les questions conceptuelles auxquelles ces cas apportent des éléments de réponse. Il faut également essayer de comprendre les liens logiques entre les questions dégagées. L'idée ici n'est pas d'établir un cadre théorique trop rigide où on se contenterait de mettre les données dans des cases mais se laisser guidé par le travail d'interprétation des matériaux. Il faut trouver un juste équilibre entre « théorie » et « données empiriques ». ces dernières doivent permettre de, faire avancer des hypothèse

Conclusion

En définitive, nous retenons que l'histoire vu sous l'aspect d'une science est une discipline qui utilise un grand nombre de source dont les sources orales devenues une source officielle de recherche historique. A cet effet, de nombre méthodes de collecte et de traitement des informations ayants été répertoriées, posons nous la question de savoir, quel est l'avenir de l'histoire de l'Afrique qui est une société à prédominance orale face l'internet vu comme une des sources privilégiées de l'histoire ?

BIBLIOGRAPHIE

DIBWE (Donatien), La collecte des sources orales, civilisation [en ligne],
mis en ligne le 1^{er} avril 2009, consulté le 14 juillet 2014

Organisation des nations unies pour l'éducation, la science et la culture, réunion
des spécialistes en tradition orale africaine, paris, 16 août 1967